

2012

Enquête

sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences
des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue

Portrait sectoriel

Services publics et construction

Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Emploi-Québec, Direction régionale Abitibi-Témiscamingue a mandaté la firme Écho sondage pour la réalisation de l'enquête et des portraits.



Réalisation

Sophie Poirier, superviseure de collecte et chargée de projet

Robert Delisle, analyste traitement statistique

Guyline Bérubé, analyste-rédactrice

ISBN 978-2-550-67617-1 (imprimé)

ISBN 978-2-550-67618-8 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

1.	ÉTABLISSEMENTS SECTEUR SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION	4
2.	FAITS SAILLANTS.....	5
3.	RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	7
	3.1 VOLET MAIN-D'ŒUVRE.....	7
	3.1.1 PROFIL ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois).....	7
	3.1.2 EMBAUCHE ANTÉRIEURE (au cours des 12 derniers mois).....	8
	3.1.3 EMBAUCHE DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ DE LA CONSTRUCTION.....	11
	3.1.4 VOLET MAIN-D'ŒUVRE – POSTES VACANTS (actuellement).....	11
	3.1.5 INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois).....	12
	3.1.6 INTENTIONS DE MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois).....	12
	3.2 VOLET FORMATION	13
	3.3 SYNTHÈSE PAR PROFESSION.....	14
	3.4 VOLET RESSOURCES HUMAINES	15
	3.5 VOLET STRATÉGIES D'AFFAIRES.....	16
	ANNEXE 1 – PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	17
	ANNEXE 2 – ÉTABLISSEMENTS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	18
	ANNEXE 3 – REGROUPEMENTS SECTORIELS SELON LE SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) CANADA – 2007	19

1. ÉTABLISSEMENTS SECTEUR SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION

Dans le Répertoire des établissements d'Emploi-Québec, le secteur services publics et construction compte 389 établissements et emploie 5 941 personnes. Les données ont été compilées suite au recensement de l'ensemble des établissements de la région. Le recensement a été suivi de la réalisation de l'enquête. La population ciblée par l'enquête était l'ensemble des établissements du secteur des services publics et de la construction comptant cinq employés (travailleurs) et plus.

Répartition des établissements selon la MRC et la taille¹

Services publics et construction				
	Établissement	%	Emploi	%
Nombre d'établissements en 2012	389			
Nombre de travailleurs en 2012			5 941	
Répartition selon la MRC				
Abitibi	78	20 %	719	12 %
Abitibi-Ouest	38	10 %	461	8 %
Ville de Rouyn-Noranda	129	33 %	3 151	53 %
Témiscamingue	35	9 %	347	6 %
Vallée-de-l'Or	109	28 %	1 263	21 %
	389		5 941	
Répartition selon la taille				
0 à 4 travailleurs	191	49 %	393	7 %
5 à 19 travailleurs	132	34 %	1 173	20 %
20 à 49 travailleurs	41	11 %	1 242	21 %
50 travailleurs et plus	25	6 %	3 133	53 %
	389		5 941	

¹ Répertoire des établissements d'Emploi-Québec. En date du 31 janvier 2013.

2. FAITS SAILLANTS

Le profil et l'évolution de l'emploi des établissements répondant à l'enquête

- Les établissements de cinq employés et plus représentent 4 806 employés, répartis dans 112 établissements.
- Le nombre de travailleurs rémunérés est demeuré stable (61,5 %) et 57,8 % des établissements prévoient embaucher de nouveaux travailleurs.
- 57,1 % des établissements n'envisagent aucune stratégie d'affaires. Toutefois, pour ceux ayant mentionné en envisager une, la diversification des produits ou services (18,8 %) et la consolidation (16,1 %) constituaient les deux principales.
- 33,7 % des établissements prévoient effectuer des mises à pied; 53,6 % seront de nature saisonnière et 40,5 % seront temporaires.

Les embauches

- Des 65,8 % établissements qui ont recruté de nouveaux travailleurs, 82,6 % allèguent la création d'un nouveau poste, 17,0 % le roulement de personnel et 65,8 % énoncent éprouver des difficultés de recrutement.
- Les exigences d'embauche nécessitaient un diplôme d'études professionnelles à 68,7 % et plus de 3 ans d'expérience à 57,9 % et ne requéraient aucun diplôme à 19,8 % ni aucune expérience dans 33,2 % des cas.
- Les moyens les plus utilisés pour le recrutement sont les candidats recommandés par les employés ou les dirigeants (84,0 %), la banque de curriculum vitae de l'établissement (83,9 %) et une annonce dans les médias (63,5 %).
- Le manque de candidats qualifiés et/ou compétents figure parmi les principales causes de difficultés de recrutement évoquées.
- Les principales conséquences occasionnées par les difficultés de recrutement sont la formation des employés en place (84,0 %) et la sous-traitance (76,8 %).
- 48,6 % des établissements embauchent du personnel des métiers et des occupations spécialisés de la construction et 62,3 % précisent avoir éprouvé des difficultés de recrutement.

Les postes vacants

- 19,6 % des établissements affirment avoir des postes vacants et 9,9 % de ces postes vacants font l'objet d'un roulement élevé.
- 14,9 % le sont depuis plus de quatre mois.

Les intentions de formation

- 57,1 % des établissements offriront des activités de formation à leurs employés et 74,9 % des formations planifiées visent les compétences techniques propres à l'exercice de la profession.
- Les formations seront offertes par un établissement de formation, un consultant ou un fournisseur à l'extérieur de l'entreprise (79,9 %) ou un formateur interne (32,5 %).

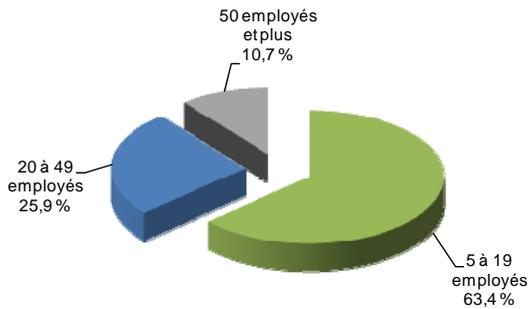
La gestion des ressources humaines

- 8,9 % des établissements ont un département de gestion des ressources humaines et 80,4 % ont une personne responsable de la gestion des ressources humaines.
- Les établissements ont énoncé le besoin d'améliorer leurs performances en gestion des ressources humaines dans des domaines tels que la gestion du rendement (35,7 %) et le développement des compétences (32,1 %).
- Les stratégies de recrutement le sont plus souvent à l'égard des personnes récemment diplômées (17,9 %) et les établissements poursuivront ces stratégies auprès des personnes récemment diplômées (17,9 %).
- Les stratégies d'attraction et/ou de rétention des employés les plus répandues sont la prévention et la santé au travail (84,8 %), un climat de travail harmonieux (77,7 %) et le respect de l'équilibre travail et vie personnelle (76,8 %).

3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1 VOLET MAIN-D'ŒUVRE

3.1.1 PROFIL ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

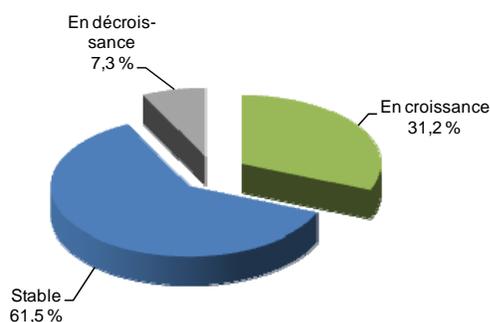
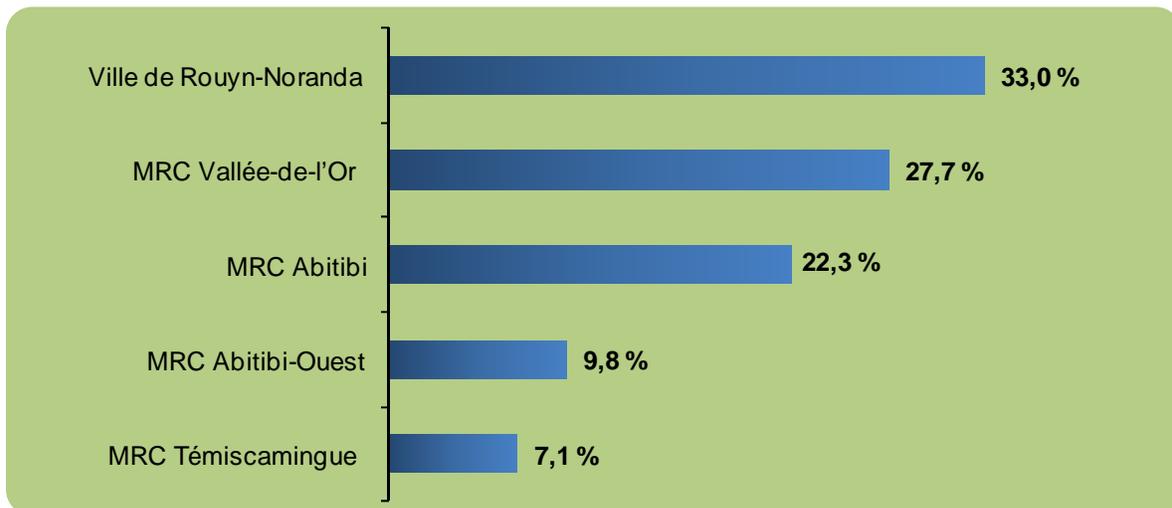


Taille des établissements

Près de onze pour cent (10,7 %) des établissements comptent 50 employés et plus, ce qui représente 68,4 % de l'ensemble des employés. Les 25,9 % d'établissements comptant entre 20 et 49 employés gèrent 17,4 % des employés, alors que les 63,4 % des établissements de 5 à 19 employés cumulent 14,1 % de l'ensemble des employés. Au total, cela représente 4 806 employés pour ce secteur, dont 9,4 % sont des femmes et 90,6 % des hommes. La majorité d'entre eux (88,4 %) travaille à temps plein et 11,6 % à temps partiel.

Territoires couverts

C'est dans la Ville de Rouyn-Noranda que l'on retrouve le plus grand nombre d'établissements de ce secteur, soit 33,0 %, suivie des MRC Vallée-de-l'Or et Abitibi avec respectivement 27,7 % et 22,3 % des établissements.



Évolution du nombre d'emplois dans les établissements

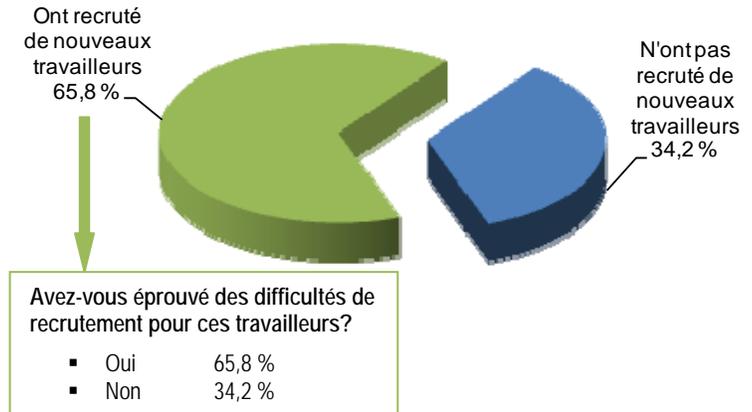
Au cours des douze mois précédant l'entrevue, le nombre maximal de travailleurs rémunérés d'une majorité d'établissements de ce secteur est demeuré stable (61,5 %). Il s'avérait en croissance dans 31,2 % des cas et en décroissance pour 7,3 % des établissements.

3.1.2 EMBAUCHE ANTÉRIEURE (au cours des 12 derniers mois)

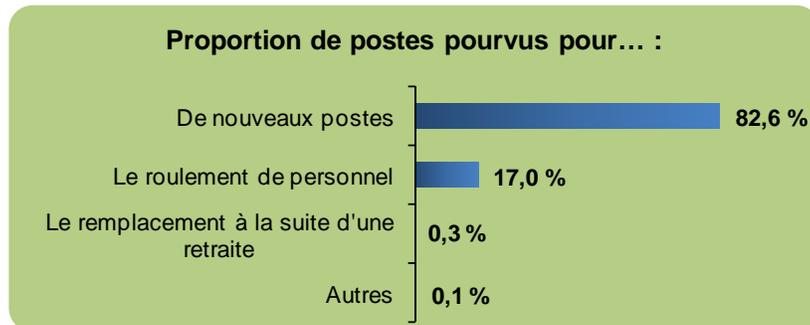
Recrutement de nouveaux travailleurs

Toujours au cours des douze mois précédant l'entrevue, 65,8 % des établissements affirment avoir recruté de nouveaux travailleurs.

Parmi ces établissements, 65,8 % précisent avoir éprouvé des difficultés de recrutement pour ces travailleurs. Cela représente 745 postes.



Précisons que les prochaines questions n'ont été posées qu'aux établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze mois précédant l'entrevue et ayant précisé avoir éprouvé des difficultés de recrutement, soit 65,8 % des établissements. En conséquence, les prochains graphiques et tableaux ont été produits sur la base des 745 postes qu'ils nous ont décrits.

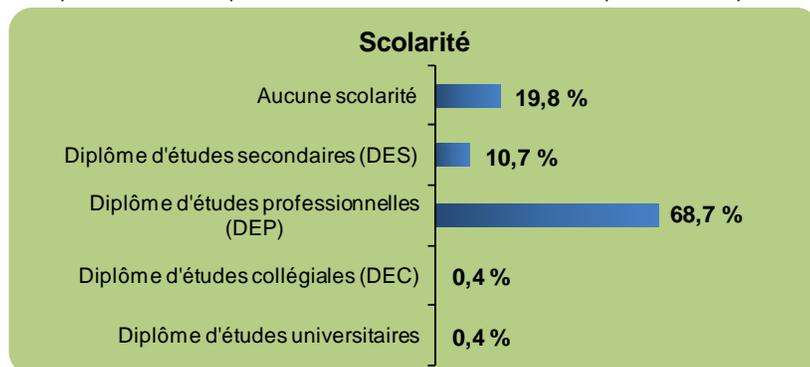


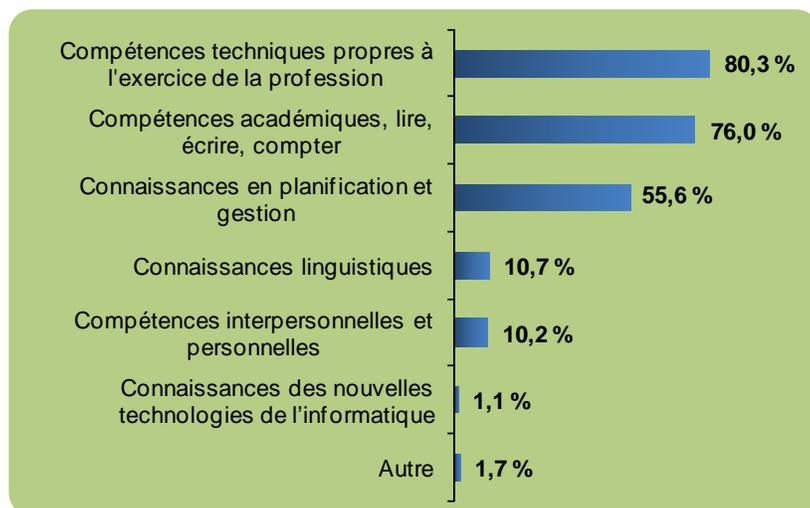
Raisons d'embauche

Le graphique ci-contre indique qu'on a engagé 82,6 % du personnel pour pourvoir de nouveaux postes et 17,0 % pour le roulement du personnel.

Scolarité et expérience demandées

En ce qui a trait au niveau de scolarité et de l'expérience requise pour les embauches qui ont été faites au cours des douze mois précédant l'entrevue, on note aux graphiques ci-dessous que de façon générale une plus grande proportion d'établissements exige un diplôme d'études professionnelles (68,7 %) et une expérience de plus de trois ans (57,9 %) ou aucune expérience (33,2 %).





Compétences et connaissances exigées à l'embauche

Toujours en lien avec les embauches effectuées au cours des douze mois précédant l'entrevue, le graphique ci-contre présente les principales compétences et connaissances exigées². Il s'agit le plus souvent de compétences techniques propres à l'exercice de la profession (80,3 %), de compétences académiques comme lire, écrire, compter (76,0 %) et/ou de connaissances en planification et gestion (55,6 %).

Moyens utilisés pour le recrutement

Le tableau ci-dessous résume les moyens auxquels les établissements ont eu recours au cours des douze mois précédant l'entrevue pour recruter leur main-d'œuvre. On y voit que les moyens les plus utilisés par une majorité d'établissements sont les candidats recommandés par les employés ou dirigeants (84,0 %), la banque de curriculum vitae de l'établissement (83,9 %), les annonces dans les médias (63,5 %) et les publications d'affaires (58,4 %).

Moyens utilisés pour le recrutement ²	%
Candidats recommandés par les employés ou dirigeants	84,0 %
Banque de curriculum vitae de votre établissement (déposé en main propre, par courrier postal ou électronique)	83,9 %
Annonces médias (journaux, radio, etc.)	63,5 %
Publications d'affaires (ordres professionnels, associations d'employeurs, etc.)	58,4 %
Site Internet d'Emploi-Québec (Placement en ligne)	20,3 %
Site Internet de votre établissement	17,0 %
Agences de placement privées (chasseurs de têtes, etc.)	3,1 %
Institutions de formation (stages, emplois d'été, etc.)	2,4 %
Médias sociaux (Facebook, LinkedIn)	1,7 %
Site Internet spécialisé dans le recrutement du personnel (Jobboom, Monster)	1,3 %
Autres moyens de recrutement hors région (ex. : missions à l'international, salons carrière, etc.)	13,0 %

² Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans le graphique ou le tableau.

Causes des difficultés de recrutement pour les embauches antérieures

On précise aussi que les principales causes des difficultés rencontrées au sein des embauches antérieures s'avèrent le manque de candidats qualifiés possédant la formation ou le diplôme requis (82,3 %), le manque de candidats compétents possédant les compétences techniques spécifiques à la profession (79,2 %), les activités saisonnières (74,0 %) et le lieu de travail (73,3 %).

Causes des difficultés rencontrées ³	%
Manque de candidats qualifiés possédant la formation ou le diplôme requis	82,3 %
Manque de candidats compétents possédant les compétences techniques spécifiques à la profession	79,2 %
Activités saisonnières	74,0 %
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	73,3 %
Manque de candidats expérimentés possédant le nombre d'années d'expérience requis	69,9 %
Travail temporaire	69,0 %
Conditions de travail (salaire, milieu de travail, horaire de travail)	66,0 %
Manque de candidats possédant les qualités personnelles recherchées	18,5 %
Autres	9,1 %

Conséquences des difficultés de recrutement

Conséquences des difficultés de recrutement ³	%
Vous formez vos employés en place	84,0 %
Vous faites appel à la sous-traitance	76,8 %
Vous prolongez les heures supplémentaires	74,6 %
Vous embauchez des candidats moins qualifiés	74,4 %
Vous réorganisez le travail	73,7 %
Vous perdez des contrats	71,9 %
Vous fermez votre établissement et cessez vos activités	3,0 %
Autres	3,2 %

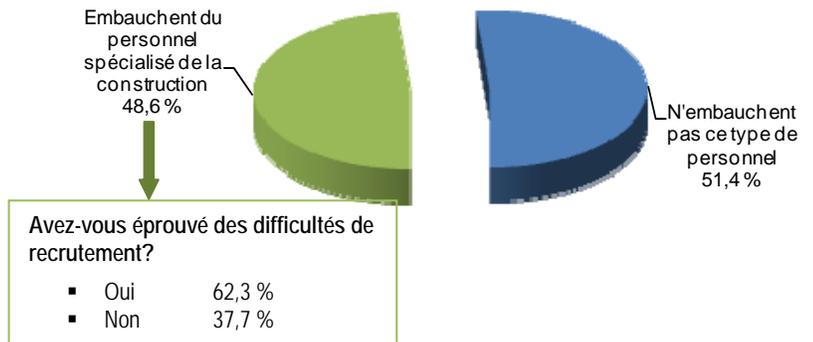
Plusieurs conséquences sont générées par les difficultés de recrutement éprouvées au cours des douze mois qui ont précédé l'entrevue, dont la formation des employés en place (84,0 %), la sous-traitance (76,8 %), la prolongation des heures supplémentaires (74,6 %), l'embauche de candidats moins qualifiés (74,4 %), la réorganisation du travail (73,7 %) et la perte de contrats (71,9 %).

³ Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans les tableaux.

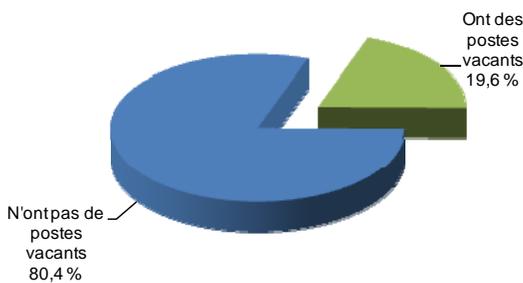
3.1.3 EMBAUCHE DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ DE LA CONSTRUCTION

Par ailleurs, 48,6 % des établissements interrogés mentionnent embaucher du personnel des métiers et des occupations spécialisés de la construction pour des travaux non assujettis à la convention collective de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Parmi ceux-ci, 62,3 % précisent avoir éprouvé des difficultés de recrutement pour ce type d'embauche. Au total, cela représente 279 postes.



3.1.4 VOLET MAIN-D'ŒUVRE – POSTES VACANTS (actuellement)



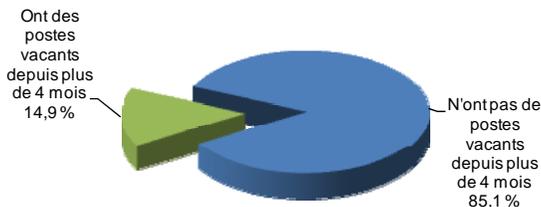
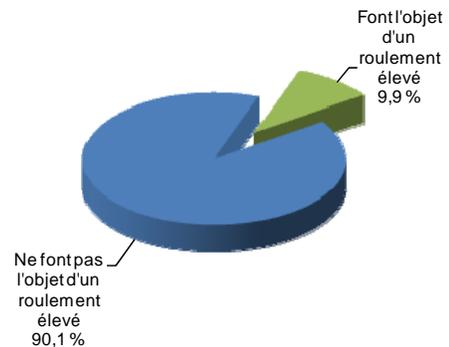
Postes vacants

Au moment de l'entrevue, 19,6 % des établissements affirment avoir des postes vacants. Au total, cela représente 101 postes.

Précisons que les deux graphiques qui suivent ont été produits sur la base de ces 101 postes.

Postes vacants à roulement élevé

Ainsi, le graphique ci-contre indique que 9,9 % de ces postes vacants font l'objet d'un roulement élevé.



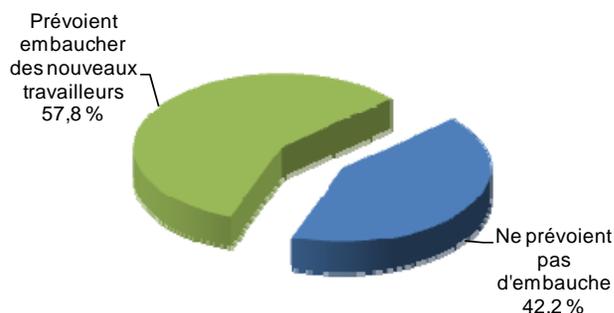
Postes vacants depuis plus de 4 mois

De même, on constate que 14,9 % des postes vacants au moment de l'entrevue sont vacants depuis plus de quatre mois.

3.1.5 INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)

Intentions d'embauche pour les 12 mois suivant l'entrevue

Le graphique ci-contre illustre que 58,7 % des établissements prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze mois suivant l'entrevue. Au total, cela représentera 69 postes.

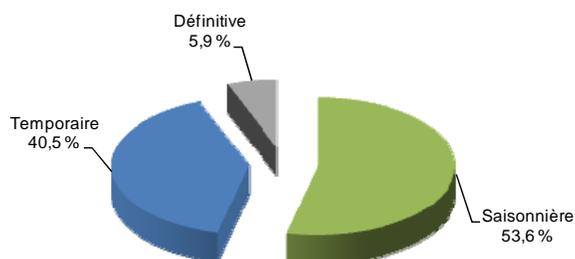
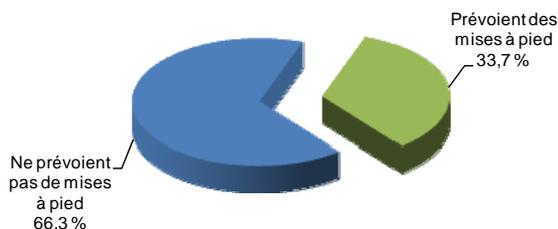


3.1.6 INTENTIONS DE MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)

Intentions de mises à pied pour les 12 mois suivant l'entrevue

Parallèlement, toujours au cours des douze mois suivant l'entrevue, le tiers des établissements (33,7 %) envisagent d'effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée. Au total, cela représentera 304 postes.

Encore ici, précisons que le graphique qui suit a été produit sur la base de ces 304 postes.

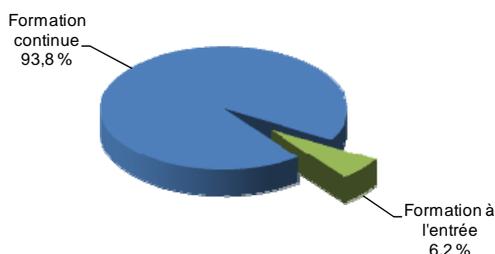
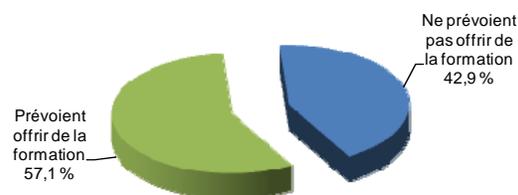


Nature des mises à pied

Ainsi, on apprend que 53,6 % des mises à pied qui seront effectuées au cours des douze mois suivant l'entrevue seront de nature saisonnière, 40,5 % seront temporaires et 5,9 % seront définitives. Ajoutons que parmi ces dernières, il s'agit principalement de mises à pied définitives à la suite d'une fin de contrat (3,9 %).

3.2 VOLET FORMATION

Ce volet rend compte des résultats recueillis en lien avec la formation. Tout d'abord, mentionnons que 57,1 % des établissements prévoient, au cours des douze mois suivant l'entrevue, offrir des activités de formation à leurs employés. Au total, 323 personnes seront visées par ces formations. Spécifions que le graphique et les deux tableaux qui suivent ont été produits sur la base de ces 323 personnes.



Type des formations

Comme illustré au graphique ci-contre, on constate qu'il s'agira majoritairement de formation continue auprès des employés (93,8 %) et, dans une moindre mesure, de la formation à l'entrée pour le nouveau personnel embauché sera aussi offerte (6,2 %).

Nature des formations

La majorité de la formation qui sera offerte au cours des douze mois suivant l'entrevue touchera les compétences techniques propres à l'exercice de la profession (74,9 %) et, dans une moindre proportion, les compétences de base (39,0 %), ainsi que les compétences interpersonnelles et personnelles (21,4 %).

Nature des formations*	%
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession	74,9 %
Compétences de base	39,0 %
Compétences interpersonnelles et personnelles	21,4 %
Connaissances en informatique	16,7 %
Connaissances en planification et gestion	16,4 %
Connaissances linguistiques	9,0 %
Autres compétences ou connaissances	26,6 %

Formateurs

Enfin, ajoutons que ces formations seront plus souvent dispensées par un établissement de formation, un consultant ou un fournisseur à l'extérieur de l'entreprise (79,9 %).

Formateur*	%
Un établissement de formation, un consultant ou un fournisseur à l'extérieur de l'entreprise	79,9 %
Un formateur interne (entraînement à la tâche, compagnonnage ou autres) en entreprise	32,5 %
Un établissement de formation, un consultant ou un fournisseur en entreprise	29,4 %
Autres formateurs	0,3 %

* Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans ces tableaux.

3.3 SYNTHÈSE PAR PROFESSION

Le tableau qui suit indique les principales professions concernées par les difficultés de recrutement reliées aux embauches des 12 mois précédant l'entrevue et celles reliées à l'embauche du personnel de la construction au moment de l'entrevue. On relève aussi les principales professions touchées par les postes vacants au moment de l'entrevue, de même que celles visées par les intentions de formation du personnel, d'embauche et de mises à pied mentionnées pour les 12 mois suivant l'entrevue.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (N = 745)		POSTES VACANTS (N = 101)		INTENTIONS D'EMBAUCHE ⁴ (N = 69)	
CNP Professions	N	CNP Professions	N	CNP Professions	N
7612 Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	400	7241 Électriciens (sauf industriels/réseaux électriques)	51	7271 Charpentiers-menuisiers	48
7271 Charpentiers-menuisiers	155	7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage, gicleurs	20	7411 Conducteurs de camions	3
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	38	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	3
7241 Électriciens (sauf industriels/réseaux électriques)	24	7441 Personnel installation, entretien, réparation rés./ com.	3	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder/braser	3
7321 Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions/autobus	20	7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	2	9496 Peintres et enduiseurs - secteur industriel	2
7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	17	7294 Peintres et décorateurs	2	7441 Personnel installation, entretien, réparation rés./ com.	2
7441 Personnel installation, entretien, réparation rés./ com.	10	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder/braser	2	7293 Calorifugeurs	2
7261 Tôliers	10	7261 Tôliers	2	7264 Monteurs de charpentes métalliques	2
7251 Plombiers	10	7251 Plombiers	2	7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en const.	1
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	8	2143 Ingénieurs miniers	2	1472 Magasiniers et commis aux pièces	1
7281 Briqueteurs-maçons	8			1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1
7262 Chaudronniers	8			1111 Vérificateurs et comptables	1

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT CONSTRUCTION (N = 279)		INTENTIONS DE FORMATION (N = 323)		INTENTIONS DE MISES À PIED (N = 304)	
CNP Professions	N	CNP Professions	N	CNP Professions	N
7241 Électriciens (sauf industriels/réseaux électriques)	151	7271 Charpentiers-menuisiers	100	7271 Charpentiers-menuisiers	125
7271 Charpentiers-menuisiers	54	7241 Électriciens (sauf industriels/réseaux électriques)	47	7241 Électriciens (sauf industriels/réseaux électriques)	79
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	20	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	32	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	43
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage, gicleurs	18	7294 Peintres et décorateurs	31	7294 Peintres et décorateurs	16
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	16	7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	20	7411 Conducteurs de camions	7
7261 Tôliers	7	7441 Personnel installation/entretien/réparation résid./comm	12	7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	6
7294 Peintres et décorateurs	5	2241 Technologues/techniciens en génie électronique/électri.	11	7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	5
7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	4	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder/braser	10	7282 Finisseurs de béton	5
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	2	2264 Inspecteurs en construction	10	7252 Tuyauteurs, monteurs d'app. de chauffage/gicleurs	5
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	1	7411 Conducteurs de camions	7	7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	4
7213 Entrepreneurs et contremaîtres en tuyauterie	1	7351 Mécaniciens de machines fixes et opérateurs	6	7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en const.	3
		7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	6	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	3
		7251 Plombiers	5		
		7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en const.	4		

Note : Voir à la page 17 « Annexe 1 - Précisions méthodologiques » afin d'obtenir la définition des concepts.

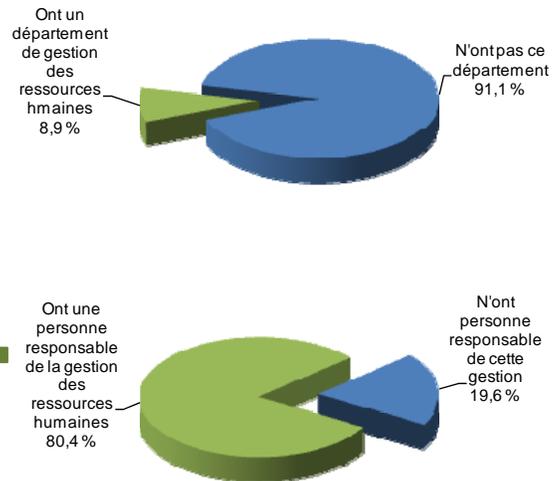
CNP = Classification nationale des professions

⁴ Mise en garde : Cette question a été introduite seulement à partir du 20 novembre 2012. Une proportion de 64 % des entreprises et organismes y a répondu.

3.4 VOLET RESSOURCES HUMAINES

Tous les résultats recueillis aux questions traitant de la gestion des ressources humaines sont traités dans ce volet.

Ainsi, on apprend que si seulement 8,9 % des établissements ont un département de gestion des ressources humaines, 80,4 % d'entre eux ont une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans leur établissement. En moyenne, cette personne consacre 50 % de sa tâche à cette gestion.



50 % de sa tâche est consacrée à cette gestion

Amélioration des performances en gestion des ressources humaines

Domaines pour lesquels on ressent un besoin d'amélioration*	%
Gestion du rendement	35,7 %
Développement des compétences	32,1 %
Communication, leadership et mobilisation de la main-d'œuvre	31,3 %
Relations de travail	29,5 %
Recrutement, promotion et mutation	27,7 %
Organisation du travail et description de tâches	25,9 %
Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre	23,2 %
Rémunération et conditions de travail	18,8 %

* Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans le tableau.

Les résultats recueillis à la question « Ressentez-vous le besoin d'améliorer votre performance en gestion des ressources humaines dans l'un ou l'autre des domaines suivants? », montrent que les établissements aimeraient améliorer leur performance principalement dans des domaines tels que : la gestion du rendement (35,7 %), le développement des compétences (32,1 %), ainsi que la communication, le leadership et la mobilisation de la main-d'œuvre (31,3 %).

Stratégies de recrutement réalisées et prévues

En ce qui a trait aux stratégies de recrutement, le tableau ci-contre indique que ces stratégies sont, au moment de l'entrevue, plus souvent utilisées auprès des personnes récemment diplômées (17,9 %), âgées de 65 ans et plus (12,5 %), issues des Premières Nations (11,6 %) et immigrantes (10,7 %). Parallèlement, on est aussi plus nombreux à prévoir réaliser des stratégies de recrutement auprès des personnes récemment diplômées (17,9 %), immigrantes (12,5 %) et issues des Premières Nations (11,6 %).

Réalisation de stratégies de recrutement* auprès ... :	Réalisent actuellement %	Prévoient les réaliser %
De personnes récemment diplômées	17,9 %	17,9 %
De personnes âgées de 65 ans et plus	12,5 %	8,9 %
De personnes des Premières Nations	11,6 %	11,6 %
De personnes immigrantes	10,7 %	12,5 %
De personnes sous-représentées ou éloignées du marché du travail	3,6 %	8,9 %
Autres	6,3 %	0,0 %

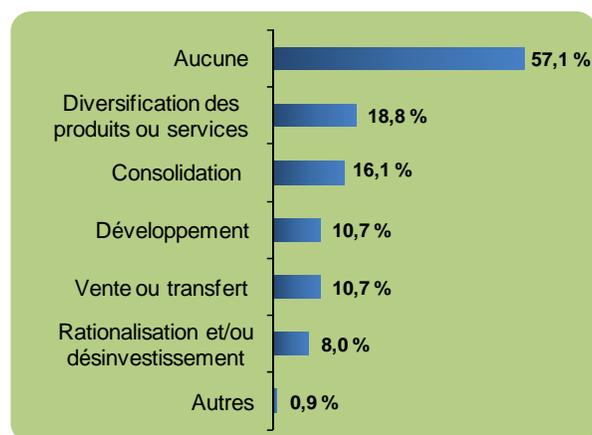
* Seuls les pourcentages de répondants ayant affirmé être concernés par l'énoncé proposé sont indiqués dans le tableau.

Stratégies d'attraction ou de rétention pratiquées ⁵	%
Aucune	5,4 %
Prévention et santé au travail	84,8 %
Climat de travail harmonieux	77,7 %
Respect de l'équilibre travail et vie personnelle	76,8 %
Valorisation du travail d'équipe et de l'innovation	67,9 %
Reconnaissance de la contribution des employés	63,4 %
Formation des employés et développement de carrière	57,1 %
Possibilité d'avancement dans l'organisation	52,7 %
Stratégie de rémunération globale	30,4 %
Méthodes selon l'image de marque (Branding RH)	29,5 %
Programme d'accueil et d'intégration structurée	20,5 %
Avantages sociaux	0,9 %

Stratégies d'attraction ou de rétention

Diverses stratégies d'attraction et/ou de rétention des employés peuvent être utilisées dans les établissements. On constate au tableau ci-contre que les plus répandues sont la prévention et la santé au travail (84,8 %), un climat de travail harmonieux (77,7 %) et le respect de l'équilibre travail et vie personnelle (76,8 %).

3.5 VOLET STRATÉGIES D'AFFAIRES



Stratégies d'affaires prévues

Ce dernier volet traite des stratégies d'affaires⁵. On constate tout d'abord qu'au cours des douze mois suivant l'entrevue, les établissements envisagent principalement les stratégies suivantes : la diversification des produits ou services (18,8 %) et la consolidation (16,1%). Toutefois, ajoutons que 57,1 % des établissements n'envisagent aucune stratégie d'affaires.

⁵ Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix.

ANNEXE 1 – PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

■ Échantillonnage

Pour le secteur des services publics et de la construction, nous disposons au total de 177 coordonnées d'établissements auprès desquels 112 entrevues téléphoniques ont été réalisées.

■ Collecte des données

Toutes les entrevues ont été réalisées à partir d'un système CATI (entrevues assistées par ordinateur) entre le 8 novembre et le 14 décembre 2012, principalement auprès des dirigeants d'entreprise. Le questionnaire ainsi que l'échantillon ont été fournis par Emploi-Québec.

Les données de cette enquête sont celles résultant des entrevues, aucune pondération n'a eu lieu. De plus, chaque entreprise ou organisme de 20 employés et plus avait l'opportunité de citer jusqu'à cinq professions et n'était pas limité à trois professions, contrairement aux enquêtes des années précédentes.

Pour certaines questions, les répondants avaient l'opportunité de répondre ne sais pas. Cette information ne figure pas dans les résultats présentés.

■ Taux de réponse et marges d'erreur

Le taux de réponse est de 82,1 % et la marge d'erreur maximale pour cet échantillon est de $\pm 4,6$ %.

■ Lexique

Embauches réalisées :	<i>Embauche à laquelle les employeurs ont procédé durant les 12 mois précédant l'entrevue. Nous avons donc une lecture de l'embauche réalisée principalement en 2012.</i>
Difficultés de recrutement :	<i>Difficultés de recrutement éprouvées pour les embauches réalisées principalement en 2012.</i>
Postes vacants :	<i>Postes à pourvoir au moment de l'entrevue (période de référence : entre le 8 novembre et le 14 décembre 2012).</i>
Intentions d'embauche :	<i>Intentions d'embauche mentionnées par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue. Nous avons donc une lecture des intentions d'embauche à pourvoir principalement pour l'année 2013. Mise en garde : cette question a été introduite seulement à partir du 20 novembre 2012. Une proportion de 64 % des entreprises et organismes y a répondu.</i>
Mises à pied :	<i>Intentions de mises à pied permanentes ou à durée indéterminée mentionnées par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue.</i>
Intentions de formation :	<i>Intentions des employeurs d'offrir des activités de formation au cours des 12 mois suivant l'entrevue, soit principalement pour l'année 2013.</i>

ANNEXE 2 – ÉTABLISSEMENTS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Dans le Répertoire des établissements d'Emploi-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue compte 5 548 établissements et emploie 72 570 personnes. Les données ont été compilées suite au recensement de l'ensemble des établissements de la région. Le recensement a été suivi de la réalisation de l'enquête.

Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel et la taille⁶

	Abitibi-Témiscamingue			
	Établissement	%	Emploi	%
Nombre d'établissements en 2012	5 548			
Nombre de travailleurs en 2012			72 570	
Répartition selon le territoire				
MRC Abitibi	1 026	18,5 %	12 222	16,8 %
MRC Abitibi-Ouest	709	12,8 %	6 442	8,9 %
MRC Témiscamingue	795	14,3 %	6 615	9,1 %
MRC La Vallée-de-l'Or	1 506	27,1 %	23 481	32,4 %
Ville de Rouyn-Noranda	1 512	27,3 %	23 810	32,8 %
	5 548		72 570	
Répartition selon le regroupement sectoriel				
Agroalimentaire	364	6,6 %	1 468	2,0 %
Forêt, bois et papier	181	3,3 %	4 733	6,5 %
Mines et première transformation des métaux	90	1,6 %	6 073	8,4 %
Services publics et construction	389	7,0 %	5 941	8,2 %
Fabrication (sauf alimentaire, bois et métaux)	168	3,0 %	2 562	3,5 %
Commerce de détail et de gros	1 007	18,2 %	11 970	16,5 %
Transport et entreposage	320	5,8 %	3 614	5,0 %
Hébergement et restauration, communications et information, industrie culturelle et spectacles	605	10,9 %	6 753	9,3 %
Finance, assurances et services immobiliers	311	5,6 %	2 138	2,9 %
Services professionnels et administratifs	526	9,5 %	6 000	8,3 %
Enseignement, santé et administration publique	839	15,1 %	17 892	24,7 %
Autres services	749	13,5 %	3 426	4,7 %
	5 549		72 570	
Répartition selon la taille				
0 à 4 travailleurs	2 926	52,7 %	5 768	7,9 %
5 à 19 travailleurs	1 850	33,3 %	16 925	23,3 %
20 à 49 travailleurs	500	9,0 %	14 268	19,7 %
50 travailleurs et plus	272	4,9 %	35 609	49,1 %
	5 548		72 570	

⁶ Répertoire des établissements d'Emploi-Québec. En date du 21 mars 2013.

ANNEXE 3 – Regroupements sectoriels selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada – 2007

Agroalimentaire

CODE	Titre
111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

CODE	Titre
113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Mines et première transformation des métaux

CODE	Titre
211	Extraction de pétrole et de gaz
212	Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
331	Première transformation des métaux

Services publics et construction

CODE	Titre
221	Services publics ÉU
23	Construction

Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux

CODE	Titre
313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Commerce de gros et de détail

CODE	Titre
411	Grossistes et distributeurs de produits agricoles CAN
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers CAN
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac CAN
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers CAN
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces CAN
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction CAN
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures CAN
418	Grossistes-distributeurs de produits divers CAN
419	Agents et courtiers du commerce de gros CAN
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces ÉU
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons ÉU
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers ÉU
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage ÉU
445	Magasins d'alimentation ÉU
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels ÉU
447	Stations services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires ÉU
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres ÉU
452	Magasins de fournitures de tout genre ÉU
453	Magasins de détail divers ÉU
454	Détaillants hors magasins ÉU

Transport et entreposage

CODE	Titre
481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux
492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

CODE	Titre
511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finance, assurances et services immobiliers

CODE	Titre
521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes ÉU
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers CAN
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)

Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets

CODE	Titre
541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

CODE	Titre
611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale CAN
912	Administrations publiques provinciales et territoriales CAN
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales CAN
914	Administration publique autochtone CAN
919	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux CAN

Autres services

CODE	Titre
811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
814	Ménages privés

La publication de ce portrait global est disponible en version électronique
sur le site Web d'Emploi-Québec :
emploiquebec.net/regions/abitibi-temiscamingue/publications.asp